

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION du Mardi 23 juin 2009

Présents : Mesdames Isabelle Gauthier, Véronique Colas-Fiorini, Messieurs Pierre Bertrandias, Jean-Noël Lapeyre, Mairie d'Issoire ; Monsieur Jean-Claude Curtenaz de l'USI ; Mademoiselle Ericka Mascret de la FMH ; Monsieur Jean-Michel Dumas représentant la FNATH ; Monsieur Jean-Luc Estivo de l'Office du Tourisme et Monsieur Pascual Tascone.

Absents excusés : Messieurs Jacques Dworak, René Chautard

Point sur les différents travaux d'accessibilité en ville

L'itinéraire « Boulevard Albert Buisson- Boulevard de la Manlière » est maintenant achevé.

Le dispositif sonore se fera plus tard ; le 1er devis reçu d'une entreprise propose cette sonorisation pour 4 feux tricolores à 45 000 €. De plus, Mlle Mascret nous suggère d'attendre que toutes les associations de personnes malvoyantes choisissent un modèle unique pour tout le territoire français.

On note encore la difficulté à certains endroits des trottoirs (terrasses, étalages de fruits et légumes, supports publicitaires ...) d'avoir une largeur minimale nécessaire pour sécuriser le passage en fauteuil roulant.

Aménagement Mairie

La salle du conseil et la salle des mariages sont accessibles par l'ascenseur. Mr Bertrandias souligne qu'il est difficile d'accéder à cet ascenseur après 18 h ; la porte d'entrée principale de la Mairie étant fermée de l'intérieur. Les personnes présentes ont donc suggéré qu'une personne de la Mairie reste jusqu'à 18 h 30 le jour du Conseil municipal pour ouvrir cette porte.

Visite de la gare avec le Conseil Régional pour l'aménagement du périmètre ferroviaire.

La visite s'est effectuée en janvier. Nous attendons toujours le rapport des Réseaux ferroviaires français et l'accord du Conseil Régional (aide financière accordée à la commune) pour commencer les travaux.

L'office du tourisme

La rampe légèrement inclinée de l'entrée a été modifiée. Il n'y a plus de problème d'accessibilité.

Nouveau service à la personne

Visite de bénévole à domicile

Le CCAS, en partenariat avec le SIVOS, ont relancé les visites de bénévoles au domicile des personnes handicapées qui le souhaitent.

Le but est de lutter contre l'isolement social, le sentiment de solitude et de favoriser la solidarité entre les générations. Quand une personne sollicite ce service, les responsables de cette action organisent une rencontre afin de savoir ce qu'attend la personne

Les bénévoles qui se rendent aux domiciles de ces personnes, sont accompagnées pour la première visite par Valérie Blanc du CCAS. Au terme d'un entretien avec les responsables et d'un temps de réflexion, les bénévoles signent "une charte du visiteur bénévole à domicile".

Association LEE VOIRIEN

Nous avons reçu avec Pierre Bertrandias, le Président Guy Coulangeon de l'association LEE VOIRIEN. Il nous propose une manifestation sur Issoire dénommée "**Culture dans tous les sens**" d'une à deux journées avec spectacles, pièces de théâtre, expositions, conférence.

La philosophie de cette manifestation est de sensibiliser un large public aux capacités créatrices des personnes en situation de handicap par la diffusion de leurs œuvres et de proposer une image valorisante du handicap par le biais d'échanges, de rencontres avec un large public.

Cette manifestation pourrait être organisée en mars 2010.

Les groupes de travail

Groupe 1 : Activités physiques et sportives présidé par Pierre Bertrandias

Un rendez-vous est pris le 21 septembre 2009 pour visiter les lieux sportifs et lister les futurs aménagements à effectuer. Monsieur Curtenaz souligne que la porte d'entrée du local "tir à l'arc" est trop étroite pour le passage d'un fauteuil roulant.

Le 6 et 7 Juin ont eu lieu les 24 heures du hand (section handisport). Une manifestation qui a eu beaucoup de succès et qui mérite d'être élargi à d'autres sports.

Groupe 2 : Culture, Tourisme, Habitat présidée par Véronique Colas-Fiorini

Site internet

Une agence de communication C.Toucom est consultée par la ville d'Issoire pour refaire la charte graphique de la ville et le site internet.

Le groupe 2 a travaillé sur les différentes rubriques et éléments à prendre en compte pour l'élaboration de ce site dans le domaine de l'accessibilité. La rubrique principale s'appellera "ville et handicaps" (voir feuille jointe). Ce travail sera revu par la société C.Toucom.

Parcours touristique

La ville projette des travaux d'accessibilité au cœur du centre historique, en tenant compte du parcours touristique effectué par Monsieur Estivo, guide de l'office du tourisme.

Lundi 23 mars, nous avons donc effectué avec différentes associations de personnes souffrant d'handicap moteur, handicap visuel (Associations FMH, GAIPAR et 2 personnes du Conseil Régional service accessibilité), ce parcours.

Les personnes malvoyantes présentes ont suggéré de pouvoir toucher des sculptures, bas-reliefs, fontaine le long du trajet.

Mr Lapeyre a donc chiffré ce parcours touristique à 72 000 € TTC (voir feuille)

Une réflexion est en cours pour agrandir ce parcours jusqu'au plan d'eau du Mas en passant par une coulée verte (parcours olfactif) et pour finir par la construction d'un promontoire de pêche accessible.

Une réunion a eu lieu en Mairie avec les différents services concernés pour étudier ce projet.

Groupe 3 : Education, Vie quotidienne, présidée par Isabelle Gauthier

- Suite à une visite de groupes scolaires, il est proposé de commencer l'accessibilité par le groupe maternelle et primaire du Pré Rond où les travaux sont peu importants. L'école étant de pleins pieds .

Prochaine réunion de commission : le mercredi 30 Septembre à 17 h 30 au local de la FMH

Merci à tous pour votre présence et votre participation à cette réunion et bonnes vacances.

Véronique Colas-Fiorini